

Assemblée générale ordinaire du 11 avril 2015

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité du Secrétaire général
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Tarif des cotisations 2016
- Vote des résolutions
- Vote du budget 2015
- Election et réélection de candidats au conseil d'administration
- Questions diverses
- Clôture de l'assemblée générale

Les éléments ci-après seront détaillés lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société des Amis du Muséum qui se tiendra

le 11 avril 2015 à l'amphithéâtre d'Entomologie, 43/45 rue Buffon 75005 Paris, à 14h30

Report moral

Pour commencer ce rapport de l'année écoulée depuis notre dernière assemblée générale, je reprendrai les termes que j'ai employés lorsque j'ai présenté mes vœux à l'occasion de la première conférence de cette année. Jamais je n'aurais pensé devoir parler d'événements aussi dramatiques que ceux intervenus en janvier, événements qui nous concernent tous, spécialement dans cet établissement de culture et de science. En effet, un rapport moral ne se limite pas à une évocation des activités passées, c'est aussi à mes yeux le lieu d'une réflexion sur la position d'une institution dans le mouvement de la société civile. Dois-je rappeler que le Muséum, dont nous avons pour mission de soutenir les activités, est une création issue des idées des Lumières. Il suffit de lire les textes fondateurs approuvés le 10 juin 1793 pour voir combien cet établissement est étroitement lié aux idées fondamentales de liberté dans la pensée, égalité dans l'accès au savoir et fraternité par le partage. Cette devise que la France en ce temps a inventée et largement diffusée n'est pas un slogan creux. Elle a été mûrement élaborée et ces trois termes s'articulent pour former un discours qui s'est voulu universel tout en prenant en compte la diversité. Aujourd'hui, nous voyons surgir une vague de fanatisme, souvent prétexte au brigandage et à la recherche d'une domination, dont on pouvait croire le danger écarté depuis qu'il avait pris des formes déguisées en idéologie au siècle dernier et dont les effets dévastateurs perdurent encore. La science, les arts, la culture, en un mot la pensée, sont les cibles privilégiées des fanatismes. La barbarie inouïe de certains ne doit pas nous rendre moins vigilants face aux entreprises de dénigrement et de désinformation sur les acquis de la connaissance, conduites par des groupes de pression, ceux qu'on pourrait qualifier de tenants de « la terre plate », des promoteurs de la paresse intellectuelle et finalement de l'asservissement de l'Humanité.

La célébration par le Muséum des 20 ans de la Grande galerie de l'évolution prend tout à coup une nature symbolique. Nos activités, si modestes soient-elles face à ce défi, s'inscrivent dans la construction de ce barrage qu'il faut élever contre l'obscurantisme. Il suffit de voir le succès de nos conférences hebdomadaires, de nos interventions lors des fêtes de la nature et de la science, pour juger de la curiosité, du besoin d'ouverture d'esprit manifestés par tous. En tant que président de la Société des Amis du Muséum, je me réjouis de l'efficacité de l'équipe qui anime nos diverses activités et j'en remercie chaleureusement les membres. Cette année, sera l'occasion de renouveler en partie le conseil d'administration et les candidats se présenteront devant vous au cours de cette assemblée. Nous espérons ainsi soutenir le dynamisme de notre société. Vous avez pu prendre connaissance par l'intermédiaire de notre bulletin, dont je salue la qualité, de la progression de nos projets : cours de dessin pour enfants, restitution du bassin de l'esplanade Milne-Edwards, entre autres, pour lesquels nous avons recueilli le soutien de la direction du Muséum. Le détail vous en sera communiqué dans le rapport du secrétaire général.

Je dois malheureusement vous faire part du décès de notre vice-président, M. Félix Depledt. Il a participé à la vie de la société pendant plus de 60 ans. Il était un homme modeste et discret, alors qu'il occupait une place éminente dans le domaine du contrôle national de la qualité des produits. Au cours des réunions du conseil d'administration, son exceptionnelle longévité et sa vivacité d'esprit nous ouvraient une mémoire directe sur notre passé.

■ Professeur Jean-Pierre GASC, Président

Report d'activité

Mesdames, Messieurs et cher(e)s Ami(e)s,

L'exercice 2014 nous procure beaucoup de sujets de satisfaction et de réussite, mais reste altéré par ce problème récurrent de la salle pour nos conférences qui, malgré les nombreuses actions entreprises, est toujours de vive actualité en ce début d'année 2015. En 2014, sur 23 conférences, nous avons constaté huit fois que la salle d'Entomologie n'était pas adaptée à l'accueil du public quand la fréquentation dépassait 80 personnes.

Malgré ce déplaisir, notons avec réjouissance que votre fidélité ne se dément pas et même se renforce puisque nous sommes maintenant au seuil des 3 000 adhérents.

La vie administrative

M. Félix Depledt, vice-président de la Société des Amis, nous a quittés en janvier 2015 dans sa quatre-vingt-troisième année. Il était l'un de nos plus fidèles adhérents et en tant que membre le plus ancien de notre conseil d'administration, il était la mémoire vivante de la Société des Amis. Un prochain bulletin rendra hommage à son action et à son parcours.

Nous avons tenu trois conseils d'administration en 2014 : le 6 mars, le 12 juin et le 6 novembre. Le bureau élu après l'assemblée générale d'avril 2014 est constitué de Jean-Pierre Gasc, Président, Yves Laissus, Président honoraire, Félix Depledt (décédé en janvier 2015) et Raymond Pujol, Vice-présidents, Bernard François, Secrétaire général, Christine Sobesky, Trésorière et Paul Varotsis, Trésorier adjoint. Le bureau s'est réuni plusieurs fois, notamment avant chaque conseil ou manifestation.

La publication trimestrielle est toujours préparée par Jacqueline Collot, Marie-Hélène Barzic et Jean-Claude Juppy. Notre bulletin (n° 261 en mars 2015), tant par sa mise en page que par ses contenus, reste une magnifique vitrine de notre Société. Il est consultable sur notre site internet, mais de nombreux sociétaires nous disent fréquemment leur attachement au numéro reçu tous les trois mois.

Gérard Faure – responsable de la rédaction du supplément *L'Espace Jeunes* du bulletin – organise également, avec l'aide d'Aïcha Badou, les animations des fêtes de la nature et de la science auxquelles Paul Varotsis apporte son grand talent de pédagogue des sciences.

Laurent Decuypère pilote les animations liées aux cours de dessin animalier en association avec Anne-Marie Félix-Cattez. Yves Cauzinille coordonne la programmation des conférences et assure, en relation avec le secrétariat, les actions de communication et de diffusion de la Société. Sophie-Eve Valentin-Joly, Jacques Huignard, Denis Groené interviennent dans nos différentes activités en s'impliquant fortement de diverses manières. Ghaliya Nabi, salariée permanente depuis 1994, assure le secrétariat et l'accueil du public très nombreux qui vient frapper à la porte de la Maison Cuvier. Merci à eux tous.

Je souligne, comme je l'ai noté en introduction, la progression du nombre de nos adhérents témoignant de la dynamique de notre association. 2 996 personnes ont adhéré ou renouvelé leur adhésion, soit 222 adhérents de plus. Avec la répartition suivante :

Catégorie	2014	2013	2012
Individuel	897	850	890
Couple	608	583	1048
Duo	591	589	
Etudiant	229	171	177
Junior	610	569	547
Donateur	35	39	43
Membre à vie	26	29	37
Total	2996	2830	2742

L'assemblée générale du 5 avril 2014, outre les approbations habituelles, avait voté l'augmentation des tarifs d'adhésion : couple : de 67 à 70 € ; individuel : de 40 à 42 €, sans changement pour les autres catégories.

Marie-Hélène Barzic, Jean-Claude Juppy, Michelle Lenoir sont réélus administrateurs et Anne-Marie Félix-Cattez rejoint le Conseil. Le procès-verbal de l'assemblée générale a été publié dans le n° 258 de juin 2014. A noter, la mise en place d'un système d'émargement à cette assemblée 2014.

/ Election au conseil d'administration

Nous soumettons au vote de cette assemblée les candidatures de renouvellement de Jacqueline Collot, Laurent Decuypère, Gérard Faure, Bernard François, Bernard Gatinot, Jacques Huignard, Christine Sobesky, Paul Varotsis. Ne se représente pas Françoise Kiou-Jouffroy. Le conseil propose en outre à votre suffrage les candidats suivants : Julie Nice, Anne-Marie Slezec, Danièle Tran Van Nhieu, Philippe Bireau, Bruno Cabanis, François Kételers.

/ Aides

Dans les bilans vous pouvez consulter la liste des aides et y noter ce qu'a permis le reliquat du legs de Mme Paulette Raynaud (2003), à savoir la remise d'une somme de 2 286,74 € à la ménagerie du Jardin des plantes au titre du "pigeon citadin". Cet exemple me donne l'occasion de mettre l'accent sur cette forme de don. Je rappelle que le statut (loi 1901) de notre association « reconnue d'utilité publique » permet de recevoir donations ou legs tout en donnant la possibilité au donateur de satisfaire un vœu personnel.

Nos formes d'aides sont très variées, par exemple cette année : aides à des missions de terrain en Ouganda, en Argentine, en République Démocratique du Congo ; aides favorisant des recherches dans des collections à Berlin et à Londres ; réalisation d'acquisitions patrimoniales ; participation à l'organisation d'expositions ; rémunération du professeur de dessin ; aides à des publications et à des activités diverses ; contribution au financement des études préalables en vue de la restitution du bassin de l'esplanade Milne-Edwards.

/ Publications

• « **Les Amis du Muséum** », publication trimestrielle de la Société a paru normalement cette année (n° 257 à 260) ; seul le numéro de mars a comporté vingt pages. Outre les résumés de cinq conférences présentées dans le cadre de la Société, allant de la relation d'une expédition en « terre inconnue » à une étude de la hausse du niveau de la mer, ont également été publiés une note sur le rôle joué par l'association au moment de la création du zoo de Vincennes (1934), la présentation d'acquisitions faites pour la bibliothèque du Muséum, le suivi des démarches en vue de la restitution du bassin de l'esplanade Milne Edwards. Annonces et compte rendus d'excursions, de voyages ont trouvé leur place dans le bulletin ainsi que les documents

concernant l'assemblée générale du 5 avril 2014.

Signalement d'activités et de manifestations ayant lieu au Jardin des plantes, d'expositions, de films et autres spectacles, de relations de recherches et de découvertes scientifiques récentes, de recensions d'ouvrages nouveaux.

• « **L'Espace Jeunes** », supplément au bulletin, rend compte des fêtes de la nature et de la science. Il se veut très illustré. Cette année, ont été traités des sujets d'actualités : les vingt ans de la Grande galerie de l'évolution, la galerie de Botanique restaurée, les 220 ans de la Ménagerie, la réouverture du Parc Zoologique de Paris, les cristaux et minéraux, les arbres venus d'ailleurs, etc.

La difficulté est de trouver et solliciter des spécialistes... mais aussi des jeunes qui pourraient rédiger des articles.

/ Conférences

J'ai évoqué en commençant le problème actuel de notre salle de conférences que les habitués connaissent et subissent, mais je veux préciser la situation pour l'information de nos adhérents récents, qui ont découvert ou vont découvrir le programme des conférences de la Société des Amis.

Sur le plan de la fréquentation, nous disposons des indications suivantes : en 2013, les 24 conférences de la Société des Amis avaient connu une fréquentation moyenne de 70 personnes par séance. Avec 23 conférences en 2014, nous enregistrons une fréquentation de 78 personnes par conférence, soit une hausse notable. 15 conférences ont attiré moins de 90 personnes environ, ce qui correspond à la capacité d'accueil optimale de la salle, mais huit ont fait largement dépasser cette capacité : jusqu'à 140 personnes le 25 janvier 2014. Au-delà de 80/90 personnes, nous devrions en théorie annuler la conférence !

Je rappelle que la Société des Amis du Muséum, qui existe depuis 1907, a longtemps programmé ses conférences dans l'amphithéâtre Verniquet puis dans le bel amphithéâtre de Paléontologie, dont le Muséum nous accordait la jouissance gratuite, le samedi de 14h à 17h. Les conférences étaient naguère en principe réservées aux adhérents de la Société des Amis, même si l'on ne demandait pas les cartes à l'entrée !

Depuis quelques années, la direction du Muséum a, d'une part, demandé à la Société des Amis d'ouvrir ses conférences à tous et l'a, d'autre part, simultanément et paradoxalement privée de l'amphithéâtre de Paléontologie en la reléguant dans l'inconfortable salle d'Entomologie du 43 rue Buffon, pouvant accueillir 80 personnes au maximum dans des conditions convenables. Le Muséum nous accorde l'occupation gratuite de cette salle en nous contraignant, lorsqu'elle n'est pas disponible, à trouver d'autres lieux d'accueil, comme l'IPH (Institut de Paléontologie Humaine). Nous avons refusé une convention qui visait à nous faire payer au prix fort la location de l'amphithéâtre de Paléontologie.

En octobre 2014, suite à un entretien avec l'adjoint au directeur général, la direction du Muséum était disposée à nous proposer une participation financière fortement minorée pour un retour à l'amphithéâtre de Paléontologie. En février 2015, nous sommes toujours dans l'attente, étant entendu que la Société des Amis reste prête à consentir une dépense raisonnable pour retrouver un lieu d'accueil permanent moins inconfortable que la salle d'Entomologie actuelle.

/ Projet de restitution du bassin

Le bulletin n° 260 de décembre 2014 a présenté en détail l'état du projet à la fin de l'année. J'en résume les grandes lignes. Je renouvelle d'abord les remerciements de la Société des Amis aux généreux sociétaires qui ont répondu et répondent encore à l'appel à souscription lancé en juin 2013. En décembre 2014, la somme des dons en faveur du bassin s'élevait à plus de 10 000 €. Les souscripteurs ont donc participé au financement des études de sondage et diagnostic pour lesquelles la Société des Amis a payé 22 000 € au Muséum. Nous nous sommes engagés ensuite à financer, pour 12 322 €, l'étude d'avant-projet que l'Architecte en chef des Monuments historiques produira au début de l'année 2015. Au terme de cette phase, le maître d'ouvrage (le Muséum ou son délégué) sera en mesure de décider la poursuite de l'opération qui sera mise en œuvre par l'Architecte en chef des Monuments historiques et les bureaux d'études associés dans le cadre des marchés publics : études de projet et de maîtrise d'œuvre, appel d'offres d'entreprises, réalisation des travaux. Le coût de l'opération était estimé en mai 2014 à 550 000 € environ, toutes taxes comprises. Nous savons que le Muséum n'est pas en mesure d'assurer le financement des travaux de restitution du bassin, mais qu'il s'associe à la Société des Amis pour explorer avec elle les modes de financement de l'opération. La recherche de mécénat est menée en lien avec la DICAP (Direction de la Diffusion, de la Communication, de l'Accueil et des Partenaires) et son service du Mécénat. La délégation Ile-de-France de la Fondation du Patrimoine (45, avenue des Gobelins 75013 Paris - www.fondation-patrimoine.org) a d'ores et déjà accueilli favorablement notre candidature à un appel à générosité publique sous son égide. Un dossier lui sera soumis prochainement à l'appui duquel Thomas Grenon, a rédigé la lettre ci-dessous :

Je rappelle que vous pouvez consulter et télécharger sur notre site www.mnhn.fr/amismuseum un document établi en juin 2014, présentant l'histoire du bassin, la genèse et les caractéristiques du projet de restitution du bassin de l'esplanade Milne-Edwards.

/ Activités

• **Fête de la Science et Fête de la Nature**

La présence d'intervenants externes spécialistes est indispensable et très appréciée par les visiteurs. Cette année : géologues, chimiste, jardinier, ethnobotanistes nous ont

TG/CW/SM/2015-006

Paris, le 9 janvier 2015

A l'attention de la Fondation du Patrimoine

Madame, Monsieur,

Jardin royal créé au XVII^e siècle pour abriter les plantes médicinales, le Jardin des Plantes s'est au long des siècles constamment agrandi et enrichi grâce à l'action de ses dirigeants successifs, pour composer un ensemble patrimonial d'une harmonie et d'une beauté exceptionnelles en plein cœur de Paris. Si mes prédécesseurs et moi-même avons, depuis la fin du XX^e siècle, été contraints de procéder à plusieurs rénovations ou réaménagements pour assurer la pérennité des monuments, galeries et collections, nous nous sommes toujours montrés attentifs à mener ces rénovations dans le souci de préserver l'unité du lieu : je n'ai ainsi pas hésité, pour ma part, à rejeter certains projets susceptibles de dénaturer le Jardin des Plantes et de compromettre ce patrimoine unique, entièrement classé aux Monuments historiques.

C'est avec le même souci de sauvegarde de ce Jardin sans pareil que la Société des Amis a entrepris de tout mettre en oeuvre pour restaurer le « Bassin aux Nymphéas » qui se trouvait jusque dans les années 1970 sur l'esplanade Milne Edwards, au pied de la Grande Galerie de l'Evolution. Celui-ci a malheureusement disparu lors de la construction de la zoothèque souterraine qui abrite les réserves des milliers de spécimens naturalisés de nos collections. De nombreux documents photographiques attestent sa présence jusque-là tandis que, sous l'esplanade, demeurent les machineries et les ouvrages de maçonneries. Si nul ne sait ce qu'il est advenu du bassin lui-même, je suis pour ma part convaincu que sa restauration permettrait au Jardin de retrouver une physionomie plus conforme à l'original et bien plus harmonieuse, le grand terre-plein vide en haut de la perspective n'ayant jamais réellement réussi à se fondre dans l'équilibre paysager. A ce compte-là, ce projet mérite d'être examiné avec la plus haute attention.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma sincère considération.

Thomas GRENON



57 rue Cuvier - Hôtel de Magny - 75005 Paris
T. : 01 40 79 56 04 / 56 70 - grenon@mnhn.fr - mnhn.fr

assidus progressant vite. Il conviendra en 2015 d'accroître la participation en développant la publicité du cours, par exemple : annonce dans le programme de printemps du Jardin des plantes - affichage aux caisses des principaux sites du Muséum – affichage dans les écoles et bibliothèques environnantes – affichage dans les mairies des arrondissements limitrophes.

La capacité d'accueil du cours est de dix élèves le samedi et de dix autres le dimanche, par professeur.

• **Sorties**

Le week-end des 14 et 15 juin 2014 à Bruxelles, relaté dans le numéro de septembre 2014 du bulletin a ravi la trentaine de participants qui ont découvert le parc animalier Pairi Daiza et le Muséum d'histoire naturelle de Bruxelles.

Fort du succès des années précédentes et pour répondre à l'attente de nombreux adhérents, Ghaliya Nabi a organisé à nouveau une visite du Parc des Félines à Nesles. Cette sortie proche de Paris sera probablement renouvelée en 2015.

A l'initiative de Laurent Decuypère, nous avons visité le colombier militaire du Mont-Valérien où l'armée conserve le témoignage historique de la haute importance de la colombophilie dans les Transmissions, aujourd'hui seulement utilisée en compétition (voir l'article de Denis Groené dans le bulletin n° 259 de septembre 2014).

En mars 2014, plusieurs groupes d'adhérents ont eu le privilège de visiter l'exposition Orchidées des grandes serres sous la conduite de Marpha Telepova et Denis Larpin, botanistes spécialistes de cette plante fascinante. A noter aussi, pendant la fête de la science d'octobre, une promenade géologique autour du Jardin des plantes, conduite par Dimitri Pérès.

Merci de votre lecture.

■ **Bernard FRANÇOIS, Secrétaire général**

Rapport financier

Mesdames, Messieurs,

Le résultat net de l'exercice 2014 ressort à 19 971 € contre 77 700 € pour l'exercice précédent. Les charges d'exploitation ont augmenté de 6%. La principale hausse concerne les salaires, en effet le secrétariat est ouvert plus souvent en raison de l'accroissement des activités : dessin, préparations de voyages, gestion administrative des nouveaux adhérents, collecte des données pour le conseil d'administration...

Les cotisations d'un montant de 97 232 € sont en hausse de 3%.

Le coût du bulletin trimestriel est en nette augmentation, plus 4%, il représente cependant 18% des frais de fonctionnement comme l'an passé.

La deuxième phase de l'étude de faisabilité de la reconstitution du bassin de l'esplanade Milne Edwards (12 322 €) et les cours de

permis de réaliser des ateliers très fréquentés autant par les enfants en âge scolaire que par le public des week-ends.

Le matériel d'observation acheté par la Société (microscopes, loupes, lampes, etc.) a montré sa grande utilité pour ces ateliers.

• **Autres activités**

Nous espérons aussi en 2015 pouvoir mieux répondre aux souhaits des jeunes : « être connectés », en assurant notamment la gestion et la vie de la page Facebook et plus... si possible.

• **Cours de dessin animalier**

Le projet de cours de dessin pour les jeunes a été initié en 2011. Un professeur de dessin ayant rapidement été motivé, un premier projet a été conçu en mars 2012. Parallèlement, « un sondage » révélait l'intérêt pour ce cours de 70 adhérents environ. La mise en place du projet aura demandé trois années de négociations, de réunions et d'échanges avec les responsables du Muséum, le professeur de dessin du Muséum, des juristes, le département de la formation continue... avant d'aboutir finalement à l'été 2014. Il a en outre été décidé

d'ouvrir le cours aux jeunes du grand public et non plus aux seuls adhérents de la Société des Amis. Du point de vue opérationnel, le Muséum intègre ce cours à son offre de formation continue, la Société des Amis assurant le financement pour 5 220 € (salaire du professeur et frais administratifs). Il faut souligner que la Société des Amis a préfiguré le cours en organisant des séances gratuites de dessin naturaliste pour les jeunes, qui se déroulaient à son secrétariat à l'occasion des fêtes de la science ou de la nature avec une trentaine de participants en moyenne.

On constate que l'annonce officielle, sur le site du Muséum, en septembre 2014, d'un cours de dessin animalier pour les jeunes, les samedis et dimanches matin à la Ménagerie, a été probablement trop tardive par rapport au calendrier scolaire et pas assez visible. Le nombre d'inscrits s'est révélé très limité : cinq élèves qui ont donc été réunis en une seule session, le samedi matin.

Le quatrième trimestre 2014 a démontré l'intérêt et la faisabilité du cours de dessin qui se déroule très bien, avec des élèves

dessin organisés par le Muséum à notre initiative (3 480 €) représentent plus de la moitié du poste subventions.

La nouvelle réponse des adhérents à la souscription ouverte pour la restauration du bassin s'est élevée à 2 915 €. Par ailleurs, les dons ont représenté 3 462 €.

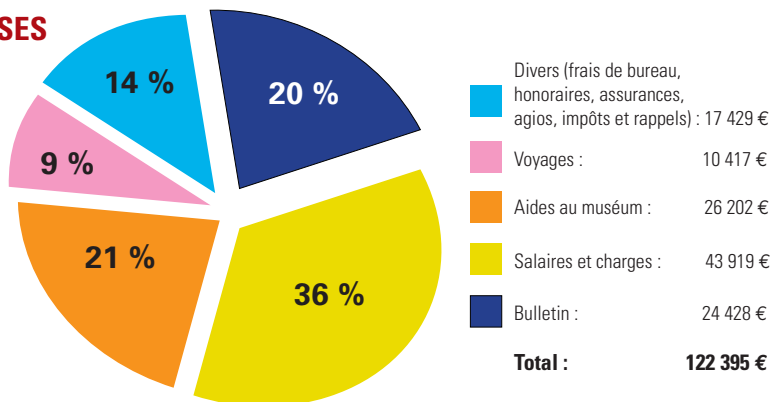
Le résultat net d'exploitation peut se résumer en deux points :

	Recettes	Dépenses	Résultat
1) Exploitation courante	113 763	115 331	-1 568
Cotisations et participation voyages / Coût de gestion	107 386	89 129	18 257
Dons/Aide au Muséum et aux doctorants	6 377	26 202	-19 825
2) Gestion du portefeuille	63 581	42 042	21 539
Produits financiers/ Frais financiers + impôts	21 272	7 064	14 208
Reprise de provision/ Moins-values de cession actions	42 309	34 978	7 331
Total	177 344	157 373	19 971

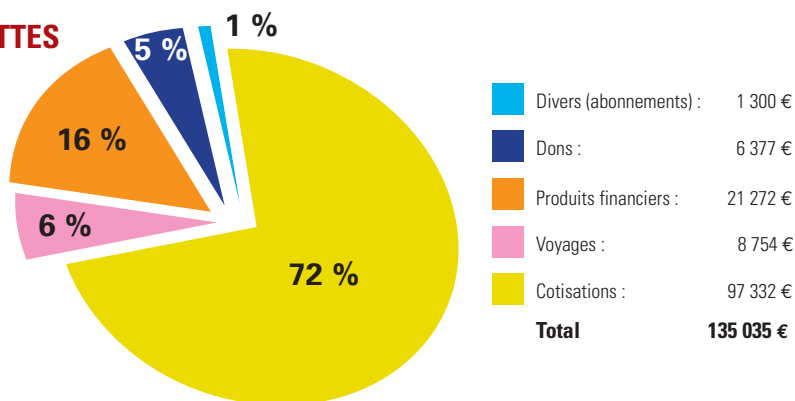
Cette analyse du résultat montre que le résultat courant de la Société des Amis est proche de l'équilibre. Le bénéfice réalisé avec la gestion du portefeuille permet de réaliser des actions nouvelles pour le Muséum.

■ *Christine SOBESKY, Trésorière*

DÉPENSES



RECETTES



BILAN AU 31 DECEMBRE 2014 PRESENTATION RESUMEE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2014

	€ 2013	€ 2014
ACTIF		
Matériel	6 468	6 468
Amortissements	-5 867	-6 253
Créances diverses	1 400	1 400
Valeurs mobilières	879 491	848 856
Provision dépréciation des titres	-168 903	-126 593
Banque, caisse, CCP	14 651	38 684
TOTAL	727 240	762 561
	€ 2013	€ 2014
PASSIF		
Dotation initiale et supplémentaire	526 916	526 916
Réserves	83 911	161 611
Charges fiscales et sociales	8 130	8 485
Produits constatés d'avance	26 827	31 786
Factures à payer et autres dettes	3 756	13 792
Résultat de l'exercice	77 700	19 971
TOTAL	727 240	762 561

/ Cotisations 2016 : proposition

Enfants 4-12 ans	20 €
Jeunes et étudiants, 12-25 ans	25 €
Titulaires	44 €
Couples	72 €
Donateurs	à partir de 100 €

COMPTE DE RESULTAT 2014

	€ 2013	€ 2014	€ prévisions 2015
CHARGES			
Fournitures, timbres, photocopies, téléph., etc	4 297	5 751	5 400
Location de salles de conférences			5 000
Frais de conférences	564	786	800
Cours de dessin	615	378	400
Assurances	726	758	780
Commissaire aux comptes	1 470	1 470	1 500
Publications	23 454	24 428	25 600
Déplacements, frais AG, réceptions	529	794	800
Voyages, transports	12 335	10 417	12 000
Agios, droits de garde	3 401	3 902	3 500
Salaires, indemnités, charges	37 167	43 919	54 000
Amortissement mat. informatique	386	386	386
Cotisations	42	42	44
Moins values sur cession VMP	65 225	34 979	
Aides au Muséum	37 775	26 202	30 000
Impôts sur les sociétés	3 213	3 162	3300
Résultat bénéficiaire	77 700	19 971	90
TOTAL	268 899	177 345	143 600
PRODUITS			
Cotisations	94 226	97 332	100 000
Abonnements, ventes	194	301	400
Voyages	11 100	8 754	14 000
Divers	744	999	200
Variation stock médailles	-193		-
Produits financiers	21 483	21 272	22 000
Dons et souscriptions bassin	10 865	6 377	7 000
Reprise prov. dépréc. stock	163		-
Reprise dépréciation titres	130 317	42 309	
TOTAL	268 899	177 345	143 600

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société des Amis du Muséum National d'Histoire Naturelle et du Jardin des Plantes, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres moyens de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Les règles d'évaluation du portefeuille de valeurs mobilières sont exposées dans la note « Etat des provisions » de l'Annexe. Je me suis tout particulièrement assuré de la pertinence et de la bonne application des règles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

La Garenne Colombes, le 19 février 2015

■ Le Commissaire aux Comptes
Hervé BOUYON, Membre de la Compagnie régionale de Versailles

Aides financières consenties au Muséum

Aides aux étudiants-chercheurs, missions diverses

11/03/2014	Mission de terrain en Ouganda (Régine Gross).....	2 000 €
12/05/2014	Aide annuelle au Bureau des doctorants et des étudiants du Muséum (BDM)	500 €
23/06/2014	Exposition « Retour à l'Eden, une expédition au temps des Lumières en Tasmanie » (Bertrand Daugeron)	2 000 €
23/06/2014	Colloque de l'ICAZ en Argentine (Emmanuelle Stoezel).....	1 500 €
24/06/2014	Acquisition d'un ouvrage bibliophilique offert à la bibliothèque du Muséum (Jean Guillard)	400 €
09/09/2014	Mission de terrain sur l'étude de l'habitat des bonobos en République Démocratique du Congo (Flora Pennec).....	2 500 €
17/10/2014	Cours de dessin pour enfants et adolescents (MNHN).....	3 480 €
23/12/2014	Mission de recherche du MNHM sur les collections paléontologiques à Londres et à Berlin (Jorge Mondejar)	1 500 €
31/12/2014	Bassin Milne Edwards : étude d'avant-projet (MNHN).....	12 322 €
	TOTAL	26 202 €

Pour information : aides votées en 2014 en attente de règlement

Mission à Berlin (Eli Amson).....	500 €
Edition de CD pour une sonothèque insectes (Frédéric Guilbert)	1 700 €

Divers

Somme reçue du Club du pigeon citadin reversée le 30 juin 2014 à la ménagerie du Jardin des plantes	2 286,74 €
---	------------

POUVOIR (1)

Assemblée générale de la Société des Amis du Muséum national d'histoire naturelle et du Jardin des plantes du 11 avril 2015
Amphithéâtre d'Entomologie

Pouvoir (2) à remettre au mandataire de votre choix ou à adresser au secrétariat de la Société
57 rue Cuvier, 75231 PARIS Cedex 05 - Courriel : steamnhn@mnhn.fr

Je soussigné, NOM Prénom

Adresse

donne pouvoir à : NOM Prénom

pour me représenter à l'assemblée générale du 11 avril 2015.

Date et signature (3)

(1) Ce pouvoir peut être recopié ou photocopié.

(2) Les pouvoirs non attribués à un mandataire seront répartis équitablement entre les membres présents.

(3) La mention « bon pour pouvoir » doit impérativement précéder la signature sous peine d'invalidation du vote.